

Estimation des coûts d'une proposition faite en campagne électorale

Date de publication : 2019-10-11

Titre abrégé : Maintien dans les effectifs des membres des FAC libérés pour raisons médicales jusqu'à ce que toutes les prestations aux vétérans soient en place

Description : Cette mesure obligerait les Forces armées canadiennes à maintenir dans leurs effectifs les membres libérés pour raisons médicales jusqu'à ce que l'ensemble des prestations et des services accordés par les Forces armées canadiennes, Anciens Combattants Canada et le Régime d'assurance-revenu militaire soient confirmés et en place.

Cette mesure a des incidences sur la proposition intitulée *Éliminer l'arriéré dans les demandes de prestations aux vétérans*. Dans l'hypothèse où l'arriéré dans les demandes de prestations aux vétérans puisse être réglé, la présente mesure entrerait en vigueur à l'exercice 2022-2023.

Ligne(s) d'exploitation : Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations

Sources des données :	<u>Variable</u>	<u>Source</u>
	Nombre de membres des Forces armées canadiennes (FAC) libérés pour raisons médicales par année	Rapport annuel sur l'attrition dans la Force régulière, 2015-2016, ministère de la Défense nationale
	Proportion de cas complexes de transition concernant des membres des FAC libérés pour raisons médicales	Continuum des services de transition, rapport du Comité permanent des anciens combattants, 41 ^e législature, 2 ^e session, 2015; Faire une transition réussie : une étude qualitative, rapport de l'Ombudsman des vétérans, 2017
	Calcul des montants de la solde des FAC et des avantages sociaux	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, gouvernement du Canada
	Indice des prix à la consommation (IPC)	Prévision de référence du CMP établie par le DPB

Estimation et méthode de projection : Cette estimation tient compte de la hausse de coûts découlant du maintien dans les effectifs des membres des FAC libérés pour raisons médicales jusqu'à ce que toutes les prestations applicables soient en place. Outre l'hypothèse relative à l'élimination de l'arriéré actuel dans les demandes de prestations aux vétérans, le DPB a supposé que les initiatives du ministère de la Défense nationale (MDN) et d'Anciens Combattants Canada (ACC) destinées à

simplifier le processus de transition auront entièrement été mises en œuvre d'ici le début de l'exercice 2022-2023.

De plus, dans son estimation, le DPB a utilisé comme base de référence un nombre stable de 1 500 membres des FAC libérés pour raisons médicales par année. Une petite proportion de ces cas, supposés être complexes, prendront plus de temps à résoudre. Le DPB a supposé que, pendant le traitement de ces cas, le membre des FAC concerné sera maintenu dans les effectifs aux frais du MDN; le délai supposé, qui est de 16 semaines, a été établi selon la norme de service du MDN et d'ACC concernant la durée estimée du traitement des dossiers.

Le DPB a calculé le coût total de la mesure en appliquant le montant moyen de la solde des FAC et du rajustement lié aux avantages sociaux au temps d'attente supplémentaire et au nombre de membres concernés. L'estimation tient aussi compte de la hausse salariale dans les FAC, que le DPB a supposée conforme à l'augmentation de l'IPC.

Évaluation de
l'incertitude :

L'évaluation comporte un degré d'incertitude élevé. Comme l'a indiqué le demandeur, le DPB a utilisé les rapports et les sources de renseignements accessibles au public et n'a pas demandé de détails sur les temps d'attente et le nombre de cas réels de membres des FAC qui ont demandé des prestations avant ou après leur libération pour raisons médicales. Faute de données réelles, l'estimation repose fortement sur les hypothèses concernant le nombre de cas complexes et la durée moyenne du traitement de ces cas.

Enfin, cette estimation dépend de la bonne mise en œuvre de la proposition intitulée *Éliminer l'arriéré dans les demandes de prestations aux vétérans* et repose par ailleurs sur l'hypothèse voulant que les initiatives actuelles du MDN et d'ACC qui visent à accroître l'efficacité du processus de transition et de gestion des cas soient pleinement mises en œuvre. L'incertitude relative à la capacité des deux ministères de réaliser ces initiatives à temps fait augmenter l'incertitude de l'estimation.

Coût de la mesure proposée

Millions de \$	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Coût total	-	-	-	7	7	8	8	8	8	8

Renseignements supplémentaires

Description	Ligne d'exploitation	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029
Coût de la proposition connexe : <i>Éliminer l'arriéré dans les demandes de prestations aux vétérans</i>	Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	-	25	26	-	-	-	-	-	-	-

Notes :

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics. Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.